

# **Pourquoi ne paieriez-vous pas au restaurant ce que vous payez chez vous, à la maison ?!**

## **NON ! même chez vous, l'eau n'est pas gratuite !**

Chez vous, un verre d'eau, c'est l'eau, le produit de lavage et de séchage du verre, au minimum. Soit Fr. 0.54/1dl, Fr. 0.57/2dl ... salaire de votre femme de ménage favorite non compris pour préparation, service, enlèvement, lavage, essuyage et remise en place, prestations gratuites (parce que sous-estimées, ignorées de la part des maîtres de maison).

## **Au Café-Restaurant, l'eau n'es pas gratuite non plus !**

Le prix de l'eau consommée chez vous, et calculées sur la base du salaire minimum CCNT Hôtellerie-Restaurant (Fr. 3'383.--/mois x 13 !) et valant Fr. 2.52/verre ou carafe, à savoir, prestations de service, produits, amortissement machines compris, le **prix de revient (coûtant) de l'eau du robinet** se monte effectivement à

Prix de revient / coûtant		Prix de vente TTC normal
1dl	Fr. 3.06	Fr. 4.10

Ici, nous ne nous laissons pas imposer les idées exemptes d'intelligence des associations de consommateurs. Devriez-vous être de leur avis et estimer que l'eau du robinet doit vous être offerte, dites-vous que, **salarié, si vous renonciez à quelque 10% de votre salaire et aux avantages sociaux courants...** dites-vous que, **patron, si vous renonciez à une part de 10% de votre marge, les produits et services que vous fournissez par votre travail seraient meilleur marché, et les prix à la consommation, de votre consommation, de quelques pourcents plus avantageux.**

## **Il en va de même pour les cartes de crédit !**

(voir au verso)

**Vous voulez vivre à crédit ? Votre choix, mais pas notre problème et donc pas à nous d'en subir les conséquences.**